

38 AL 2
FONDS DU COMMISSARIAT DE POLICE
DE
RIEDISHEIM
(1932-1940)

Un décret du 12 février 1924 introduit en Alsace-Moselle à partir du 1^{er} avril 1924 les dispositions de l'article 12 de la loi du 28 pluviôse an VIII instituant des commissariats de police dans les communes de plus de 5000 habitants ;

Par voie de conséquence, le commissariat de Riedisheim fut créé en 1932.

pas de documents